



CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Le Chantier de l'économie sociale accueille avec enthousiasme le Plan d'action en économie sociale du gouvernement du Québec

Le Québec devient un des rares endroits au monde à reconnaître pleinement la contribution exceptionnelle de l'économie sociale dans toute sa diversité au développement socioéconomique

Montréal, le 2 novembre 2008 – La vice-première ministre et ministre des Affaires municipales et des Régions, Nathalie Normandeau, accompagnée de ses collègues Raymond Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, et Benoît Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et des Affaires autochtones, a présenté aujourd'hui le Plan d'action gouvernemental *Économie sociale, pour des communautés plus solidaires*. Ce plan représente l'aboutissement d'un long travail commencé lors du Sommet de l'économie sociale et solidaire tenu en 2006 et l'amorce d'une action gouvernementale concertée appelée à grandir et à s'enrichir.

Le plan d'action dans sa nature même est rassembleur. Il reconnaît la contribution actuelle et potentielle de l'économie sociale au développement des territoires et cible le renforcement de la collaboration des acteurs régionaux de l'économie sociale (5 M\$ sur 5 ans). De plus, de nombreuses actions stratégiques viennent appuyer le développement de l'économie sociale (portrait statistique, recherche, main-d'œuvre, statut juridique des OSBL et actions internationales). Le plan d'action propose aussi des mesures touchant particulièrement les communautés autochtones, les personnes issues de l'immigration et les entreprises d'économie sociale à mission culturelle. En dernier lieu, le gouvernement souhaite renforcer la participation de l'économie sociale à la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Le Chantier de l'économie sociale souhaite notamment souligner la création d'un comité interministériel réunissant le MSSS, le MAMR, le MDEIE, le MESS, le MCCF et le MICC voué à l'analyse de la situation des entreprises d'économie sociale en aide domestique et considère cette mesure comme l'une des plus urgentes du plan d'action.

« Nous saluons l'adoption de ce plan d'action qui ouvre une nouvelle ère de collaboration entre l'État québécois et les acteurs de l'économie sociale. La reconnaissance de la contribution des entreprises collectives, coopératives et à but non lucratif, nous encourage à poursuivre le développement d'une économie plus juste, durable et au service des collectivités. Il est aussi important de souligner l'accent mis sur les Pôles régionaux d'économie sociale qui concrétise 10 ans de mobilisation et de concertation avec les acteurs locaux et régionaux de l'économie sociale » a déclaré Patrick Duguay, président du Conseil d'administration du Chantier de l'économie sociale et directeur général de la Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides.

Selon Nancy Neamtan, présidente-directrice générale du Chantier de l'économie sociale : « Ce plan d'action constitue une nouvelle étape dans la reconnaissance d'une économie plurielle au Québec, d'une vision innovatrice qui, au-delà de l'État et du privé, taille une place de choix à l'économie sociale au cœur du développement socioéconomique du Québec. Cette période de grande turbulence économique démontre non seulement que l'économie sociale est une voie privilégiée pour remplacer la spéculation à outrance par l'être humain comme moteur et préoccupation principale du développement de l'activité économique, mais aussi qu'elle est un gage de stabilité et de durabilité. Nous nous réjouissons que le gouvernement du Québec ait adopté un plan d'action qui reconnaît la diversité et l'étendue des entreprises collectives, mettant ainsi la table pour un nouvel élan à notre développement. Cette annonce ne peut que renforcer la mobilisation des entrepreneurs collectifs afin de mieux répondre aux besoins et aux aspirations des collectivités et des régions du Québec. »

-30-

Pour information : Jacques Hérivault
(514) 899-9916, poste 236 ou (514) 992-5603
Responsable des communications stratégiques
Chantier de l'économie sociale

